

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Site Economie-Gestion
Académie de Lyon –
EcoGest Lyon (ac-
lyon.fr)



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

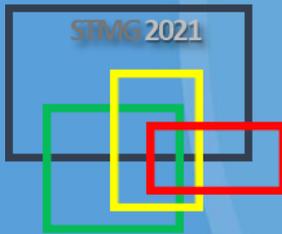
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Webinaire économie et gestion

Projet pédagogique d'évaluation

STMG 2021



IA-IPR - Economie gestion
Jean-Charles Diry
Nathalie Freydière
Véronique Monmaron
Pierre Peyrel

BOEN

Lycée : Projet d'évaluation

Guide de l'évaluation

Equipe STMG : Modalités du CC pour l'ensemble des enseignements d'E-G

Le projet d'évaluation

L'organisation du contrôle continu pour le baccalauréat général et technologique fait l'objet d'un projet d'évaluation travaillé en conseil d'enseignement, validé en conseil pédagogique et présenté au conseil d'administration dans les établissements publics d'enseignement [...] (Arrêté du 27 juillet 2021). En conséquence,

1) Un projet d'évaluation pour :

- des raisons conjoncturelles :
 - le passage à 40% du baccalauréat en contrôle continu ;
 - le contexte du confinement qui peut se reproduire.
- des raisons structurelles :
 - poids sans cesse accru des résultats scolaires en termes de poursuite d'études et de carrière, qui en France particulièrement le diplôme conditionne souvent la carrière ;

2) Un protocole d'élaboration.

- Chaque établissement établit un projet d'évaluation, fondé sur le travail collégial, validé en conseil pédagogique et présenté au CA. Il contient les principes communs et leur déclinaison disciplinaire.

3) Une cohérence avec les exigences du baccalauréat rénové.

- Chaque enseignement fait l'objet d'une seule modalité d'évaluation, en contrôle continu ou en épreuve terminale.
- Pour les enseignements concernés par le contrôle continu, des évaluations annuelles chiffrées prises en compte pour le baccalauréat.
- À la place du contrôle continu, des épreuves ponctuelles pour les candidats individuels et les élèves ne disposant pas de suffisamment de notes de contrôle continu.

4) Une commission d'harmonisation et le LSL

- ❖ Pour les enseignements ne faisant pas l'objet d'une épreuve terminale.
- ❖ Le livret scolaire est « renseigné par l'équipe pédagogique de façon à indiquer le niveau atteint et à valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat dans le cadre de sa scolarité. »

Enfin, chaque établissement précise, notamment, dans son projet d'évaluation le seuil minimum, fixé en accord avec les préconisations de l'inspection, en deçà duquel la moyenne de l'élève ne pourra être retenue pour le baccalauréat et sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle à titre d'évaluation de remplacement.

Cela induit



- **une nécessaire réflexion collective, dans le cadre de la liberté pédagogique des professeurs.**
- **la volonté de répondre à la note de service spécifiquement sur le contrôle continu mais pas exclusivement.**
- **un processus et un projet propre à chaque établissement et académie, le plus possible concerté entre les acteurs, avec consultation au besoin des élèves.**
- **une formulation suffisamment simple ou simplifiée (un cadre clair et partagé).**

Quelques incontournables : organisation (calendrier), statut, nature, contenu, fréquence et notation des diverses évaluations (celles qui comptent dans les moyennes pour les bulletins et les autres, leurs rôles)

Cela induit



L'évaluation, dont le contrôle continu, **contribue sereinement** au parcours de chaque lycéen vers le supérieur.

Égalité de traitement des élèves dans les évaluations et leur notation à la fois dans les domaines disciplinaires et des compétences transversales.

Les connaissances, les compétences et les capacités précisées dans les programmes et dans le LSL, sont les références principales.

Les critères de l'évaluation sont connus des élèves, et explicités.

La **note** est accompagnée d'une **appréciation explicite**.

Les évaluations formatives accompagnent les **apprentissages**.

Les évaluations **sommatives** sont, dans leur format, dans leurs exigences, **progressives**.

La **moyenne** représentative est construite à partir d'une **pluralité de notes (voir *infra*)**.

Pour le **contrôle continu**, les **moyennes** sont **validées** lors de chaque conseil de classe de chaque année.

Exemple du programme de SDGN de 1ère

Questions de gestion	Notions	Contexte et finalités
Peut-on mesurer la contribution de chaque acteur à la création de valeur ?	<p>Valeur ajoutée : création et répartition.</p> <p>Valeur financière et actionnariale, valeur boursière.</p> <p>Valeur partenariale.</p> <p>Valeur perçue : image de marque, notoriété, satisfaction, qualité, indicateurs des médias sociaux, avis communautaires, recommandations, réputation.</p> <p>Indicateurs quantitatifs et qualitatifs.</p> <p>Prix, coût, marge, charges.</p>	<p>De nombreux acteurs (internes et externes) contribuent à la création de valeur pour une organisation : le personnel, les actionnaires, les partenaires, les clients, etc. Encore faut-il pouvoir mesurer la valeur et distinguer ses différentes formes.</p> <p><i>À partir de l'étude comparative de différentes situations d'organisations, l'élève est capable :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- d'identifier le rôle des différents acteurs intervenant dans le processus de création de valeur ;- de caractériser les différents types de valeur et de les mettre en relation avec les attentes d'acteurs ;- de repérer, à partir de la notion de valeur ajoutée, les répartitions possibles afin de répondre aux attentes des acteurs, en prenant en compte les contraintes de gestion ;

LES CAPACITES

Rappel : les items du livret scolaire en classe de première

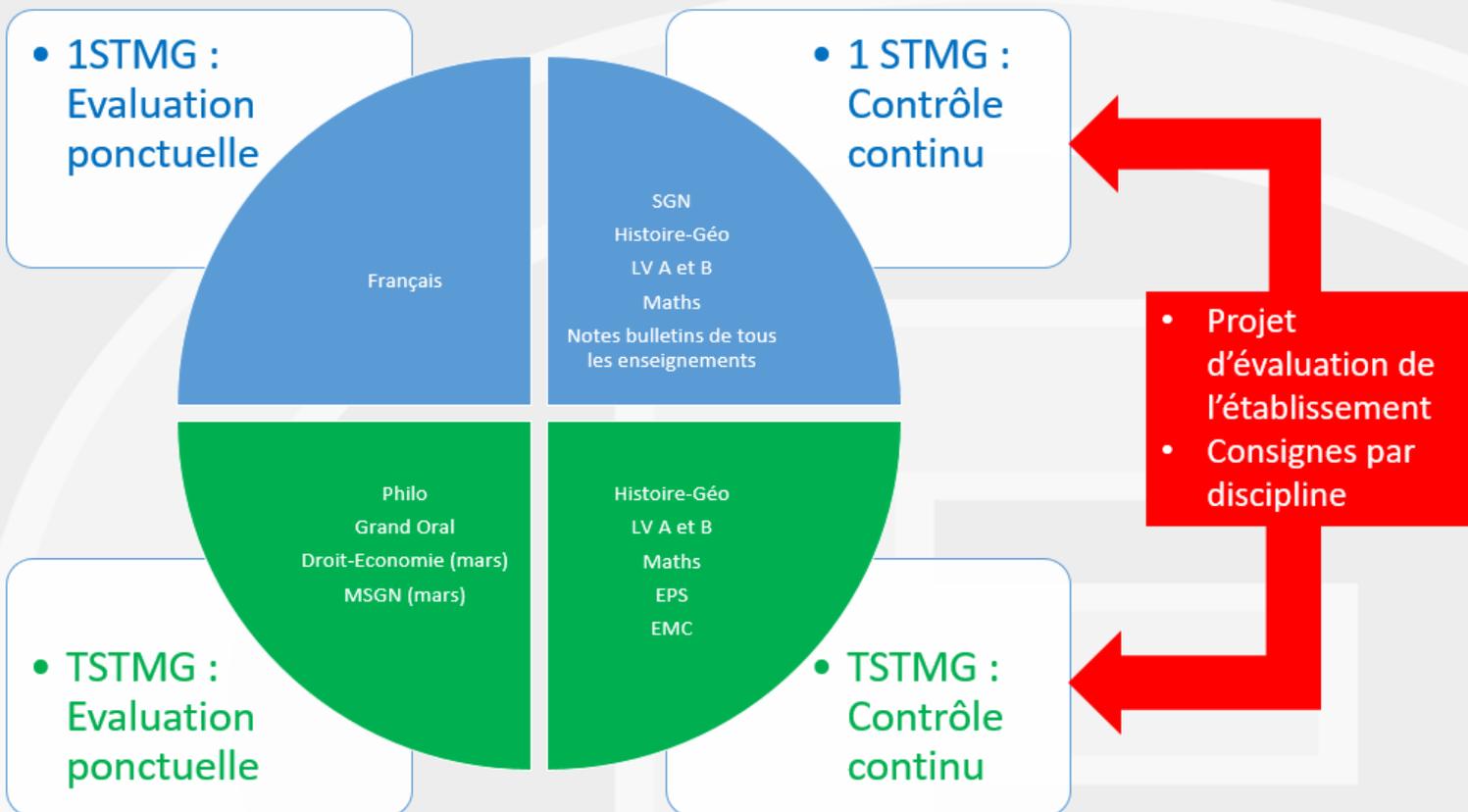
Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					
	Élève		Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées					
ENSEIGNEMENTS DE SPÉ										
Série STA										
SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information				
	3 ^e tr.					Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer une argumentation structurée à l'écrit					
MANAGEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :		Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser la structure, l'environnement et les décisions d'une organisation				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer une argumentation structurée à l'écrit				
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'oral				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer une argumentation structurée à l'oral					
DROIT ET ÉCONOMIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information				
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'écrit				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer une argumentation structurée à l'oral					

Rappel : les items du livret scolaire en classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					
	Élève		Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées				
SÉRIE S									
MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné			
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation dans son environnement			
	3 ^e tr.					Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation			
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles				
	ENSEIGNEMENT SPECIFIQUE CONCERNE				Mettre en œuvre une démarche de projet				
					Mobiliser les connaissances, méthodes et outils inhérents à l'enseignement spécifique				
					Exercer un regard critique et argumenter quant à la pertinence des démarches et des pratiques liées à l'enseignement spécifique				
					Développer une argumentation structurée à l'écrit				
					Développer une argumentation structurée à l'oral				
DROIT ET ÉCONOMIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles			
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information			
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'écrit			
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer une argumentation structurée à l'oral				

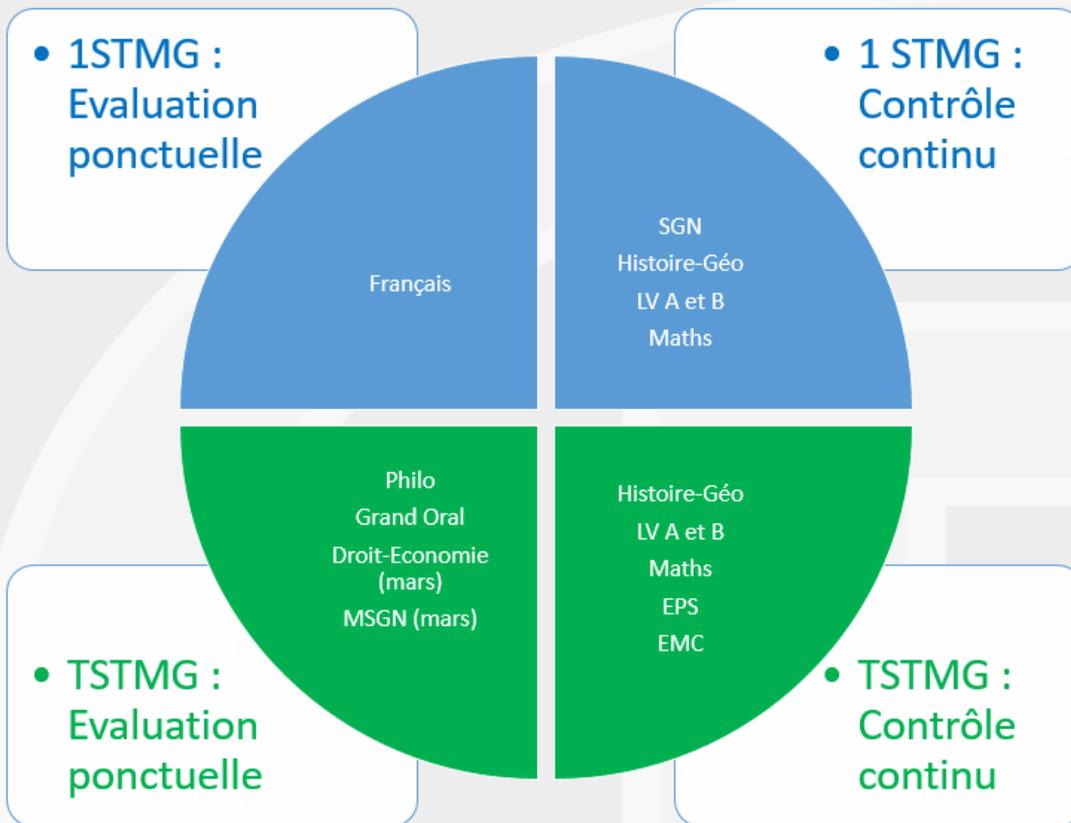
Le projet d'évaluation en Économie et gestion

Epreuves ponctuelles = 60% + Contrôle continu = 40%



Le projet d'évaluation en Économie et gestion

Epreuves ponctuelles = 60% + Contrôle continue = 40%



- Projet d'évaluation de l'établissement
- Consignes par discipline

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG

Droit-économie

- **En droit**, l'évaluation des capacités décrites dans le programme implique un **travail à partir de corpus documentaires juridiques** pouvant comprendre notamment des dossiers législatifs, de la jurisprudence, des articles simples de doctrine, des contrats, etc.

Le travail de **construction d'une argumentation juridique** suppose d'être capable de mobiliser les concepts juridiques qui figurent dans le programme, mais également de les intégrer à une réflexion et de restituer, au moyen d'un vocabulaire adapté, le fruit de cette démarche. La mise en forme de cette pensée, notamment par écrit, est essentielle.

- **En économie**, l'évaluation des capacités du programme implique un **travail à partir de corpus documentaires économiques** pouvant comprendre notamment des données statistiques, des articles, des extraits de documents d'auteurs, etc. Elle s'appuie aussi sur des capacités d'analyse et d'argumentation.

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG

Droit-économie

- **En classe de première**, le contrôle continu comporte **au moins 3 évaluations par trimestre**, en droit et en économie. La forme de ces évaluations - qui porteront sur l'ensemble des thèmes étudiés en classe de première -, évolue progressivement vers une forme conforme à la définition de l'épreuve du baccalauréat.

Cependant les premières évaluations peuvent comporter une partie limitée de contrôle de la maîtrise du vocabulaire juridique et économique.

- **En classe de terminale** le contrôle continu porte au cours des premier et deuxième trimestres sur **au moins 3 évaluations par trimestre (sur chacune des disciplines droit et économie) faites en classe.**

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG Management

Au moins trois évaluations sont menées par trimestre avec des activités supports variées (notamment des devoirs sur table, des exposés, des analyses de situations managériales, des revues de presse ou des comptes rendus de veille).

Pour chaque thème, les capacités énoncées constituent des critères d'évaluation. On veille en fin d'année à avoir évalué toutes les capacités du programme.

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG Sciences de gestion et numérique

L'enseignement est ancré sur l'étude de **situations organisationnelles réelles**, il est préconisé de fonder l'évaluation sur les mêmes bases. Les supports d'évaluation sont à concevoir de manière à valoriser la capacité de raisonnement sur des situations organisationnelles, d'où l'importance de mobiliser des monographies ou des études de cas.

Encourager l'étude de gestion et sa soutenance : des travaux qui constituent une préparation à l'oralité comme à la poursuite d'études.

Utiliser les compétences du LSL pour montrer aux élèves leurs progrès tout au long de l'année (rôle des niveaux de maîtrise).

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG Sciences de gestion et numérique

Au moins quatre évaluations sont menées en classe chaque trimestre (soit une douzaine de notes sur l'année), permettant ainsi d'apprécier, pour chaque élève, le niveau de maîtrise des capacités du programme. Le niveau des attendus des devoirs en classe va évoluer au cours de l'année et induit une évolution des modalités (durée, complexité).

En fin d'année, on veille à ce que chaque élève ait été évalué sur l'ensemble des thèmes du programme.

Au troisième trimestre la soutenance de l'étude de gestion est à organiser pour chaque élève (en utilisant la grille). Les évaluations de l'étude de gestion et de sa soutenance sont pondérées avec un coefficient double aux autres évaluations.

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG Management, sciences de gestion et numérique

Des repères pour l'évaluation

- Les capacités associées à chaque thème
- Les compétences du livret scolaire

Des préconisations

- **au moins quatre évaluations par trimestre** (dont celle de la démarche de projet) avec des situations d'évaluation variées ;
- **les évaluations concernent l'enseignement commun et l'enseignement spécifique.** On s'attache à garder trace des acquis des élèves sur les différentes capacités du programme. On veille en fin d'année à avoir évalué toutes les capacités du programme qui sont pondérées en fonction du temps d'apprentissage consacré respectivement à l'enseignement commun et l'enseignement spécifique.

Un guide de l'évaluation : une déclinaison pour les enseignements de spécialité de la série STMG

Rappel : quelques recommandations générales



- Recours aux barèmes explicites pour limiter les aléas
- Préférer les épreuves communes souvent plus équitables
- Favoriser un usage « encourageant » de la note, sans être démagogique
- Contractualiser et expliciter les pratiques d'évaluation
- Distinguer évaluation formative et sommative
- Construire des évaluations avec une progression dans les attentes et un respect des attendus des programmes

Questions/réponses